

# L'assurance vie temporaire



## POUR COUVRIR VOS BESOINS À COURT OU À MOYEN TERME

L'assurance vie temporaire est tout indiquée pour couvrir des besoins financiers d'une durée limitée et prédéterminée (hypothèque, études des enfants, etc.). Elle permet à vos proches de respecter vos obligations financières à la suite de votre décès. Pour ce type de besoin, cette protection est plus abordable qu'une assurance vie permanente qui, elle, vous protège pendant toute votre vie.

### Idéale pour vous et vos proches

Le bon choix si vous souhaitez :

- bénéficier d'une assurance à coût abordable;
- générer des liquidités pour payer les frais funéraires et permettre le remboursement de vos dettes à votre décès (cartes de crédit, hypothèque, prêts personnels ou commerciaux, etc.);
- couvrir tous vos besoins financiers, sans faire de compromis;
- maintenir le niveau de vie de vos proches.

### Comment ça fonctionne?

Simple et abordable, l'assurance vie temporaire vous permet de fixer, selon vos besoins, la durée et le montant de votre protection. Une protection temporaire se renouvelle automatiquement à l'échéance. À la suite de votre décès, elle verse un montant libre d'impôt aux bénéficiaires de votre contrat.

Vous pouvez donc choisir le type de protection qui convient le mieux à vos besoins :

- Une protection temporaire avec une prime fixe pour les 10, 20 ou 30 prochaines années, ou jusqu'à 65 ans, qui procure à vos bénéficiaires un montant libre d'impôt en un seul versement à votre décès.
- Une protection conjointe qui prévoit le versement d'un montant au premier décès. Une telle protection est souvent plus abordable que deux protections individuelles souscrites séparément.

## L'offre de Desjardins Assurances

### DISTINCTIVE

- Échangez votre protection temporaire pour un plus long terme durant les cinq premières années de votre contrat afin de bénéficier d'une prime fixe sur une plus longue période.
- Personnalisez votre contrat en ajoutant des protections complémentaires à la carte.
- Obtenez un tarif avantageux en souscrivant simultanément une protection d'assurance vie permanente.

### FLEXIBLE

- Transformez votre protection en assurance vie permanente afin de vous protéger pendant toute votre vie, sans devoir fournir de preuves de bonne santé.
- Ajustez votre montant d'assurance à la baisse en fonction de votre solde hypothécaire (ou autre dette) qui diminue au fil du temps.



#### LUMIÈRE SUR...

**Bénéficiaire :** personne physique ou morale à qui est versé le montant d'assurance au décès.

**Montant d'assurance :** somme versée au bénéficiaire.

**Preneur :** propriétaire du contrat d'assurance.

**Prime :** montant payé à l'assureur en échange de la protection.

### PERSONNALISEZ VOTRE CONTRAT

Puisque vous êtes unique et que vos besoins le sont également, ajoutez à votre contrat des protections complémentaires. Elles vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté malgré un imprévu.

- Assurez chacun de vos enfants, y compris ceux à venir, et garantisiez leur assurabilité future.
- Protégez-vous, ainsi que vos enfants, en cas d'accident, de fracture ou de mutilation.
- Évitez de devoir assumer le paiement de la prime en cas d'invalidité.
- Augmentez votre montant d'assurance en fonction de l'évolution de vos besoins, sans devoir fournir de preuves de bonne santé.



#### LE SAVIEZ-VOUS?

Lorsque vous souscrivez une assurance de Desjardins Assurances, vous et vos proches pouvez accéder à des services d'accompagnement gratuits, tels que l'assistance téléphonique accessible 24 h/24 et 7 j/7. Ces services peuvent vous être utiles tant lorsque vous êtes en santé que lorsque vous traversez une période plus difficile.

Les services d'accompagnement ne sont pas une obligation contractuelle de Desjardins Assurances.

**Vous avez à cœur de maintenir une saine situation financière.  
Nous pouvons vous aider à la protéger.**

DESJARDINS ASSURANCES désigne Desjardins Sécurité financière compagnie d'assurance-vie.  
DESJARDINS ASSURANCES et son logo sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec employées sous licence.  
200, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6R2 / 1 866 647-5013



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.

100 %